

Tour d'HORIZON

tourdhorizon.montlhery@gmail.com - Tel : 07.81.28.45.43

LA FORCE DE CETTE ÉQUIPE RESTE LE COLLECTIF !



EDITO

L'association Tour d'Horizon s'active : le 31 janvier au pied de la Tour ; le 18 avril aux abords de la RN20 ; l'équipe Horizon s'est mobilisée dans le respect des gestes barrières pour un nettoyage de la ville. A défaut de pouvoir proposer des rencontres et débats, nous mènerons bientôt de nouvelles actions dans chaque quartier. Opposition aux yeux de certains, mais présents et disponibles pour nos concitoyens !

Etre élu, c'est mener des actions concrètes sur le terrain en aide à la population et à l'embellissement de la ville.

LE DOCTEUR ODILE WANDJI SE REFAIT UNE SANTÉ

L'Adjointe à la Santé, moins d'un mois après la création d'une nouvelle association UMNS, **qu'elle préside**, va percevoir une subvention de 2400€ pour un standard téléphonique, afin de gérer des rendez-vous médicaux hors Montlhéry principalement. Pourtant **l'Adjoint aux Finances nous rappelle souvent** qu'une association de moins d'un an d'existence ne perçoit aucune subvention de la ville! Ici c'est l'exception qui confirme la règle ? **Son statut d'élue a facilité les choses**. Les effets d'annonces du dernier Montlhéry Infos n°275 de mai 2021, suffiront-ils à résoudre l'absence de nouveaux cabinets médicaux ? Réinventer Doctolib ne suffira pas à combler l'insuffisance d'offre médicale sur la ville.

Sommes déjà dépensées par la ville pour un résultat nul : **15 000€** de subvention de la ville à l'association MEDIDEL CONSULT ; **2 400€** de subvention de la ville à l'association d'Odile WANDJI. Ces décisions **ne ramèneront pas de médecins** à Montlhéry. La limite du patientélisme est atteinte. Maintenant, il faut avoir des idées nouvelles, créatives et **stopper les dépenses inutiles** avec l'argent du contribuable.

LES PARCS

Le voilà ce printemps qui nous pousse à sortir nous balader et pique-niquer dans nos parcs et nos jardins. Pourtant, cela n'est pas si aisé dans notre ville.

Pourquoi ne pas profiter de cette période pour remettre en état le peu d'espaces verts qui restent ? La liste My Horizon demande à la municipalité en place des nettoyages réguliers des parcs de la Tour, ou de celui de la Tourangelle, d'y installer des **tables de pique-nique** et des **poubelles**, de sécuriser les lieux par des **barrières** dans les zones trop escarpées, et de travailler sur des signalisations pour les **chemins pédestres**.

Pourquoi de telles différences dans l'entretien, les équipements et l'accessibilité entre le parc de la Souche et le Square Tourangelle ? La différence d'entretien entre les parcs est flagrant. Le parc de la Souche, proche de la mairie, est parfaitement entretenu. Il dispose d'aires de jeux dédiés aux enfants en parfait état avec des mousses de protections récentes ; l'herbe y est coupée et un grand nombre de poubelles y figurent au mètre carré.

Le square Tourangelle ne dispose pas de ces avantages : la **pelouse n'est pas entretenue** ; la **boue** s'invite à la moindre pluie et les déjections canines ont envahi les derniers espaces verts praticables. My Horizon propose : de créer des espaces dédiés aux déjections canines, et d'y affecter l'entretien nécessaire ; de réhabiliter les terrains de jeux en supprimant les **tiges de fer apparentes** où enfants et adultes peuvent se blesser, et de mettre un **gravier simple** pour un cheminement piéton dans le square.

Nous saluons les actions de bénévoles qui favorisent la venue de la faune et la flore dans notre belle ville : installation des cabanes à oiseaux ou de ruches, la tenue des plantes sur les balcons ou encore la dépollution par le ramassage des ordures et des déchets de nos rues et de nos espaces verts. L'équipe My Horizon encourage ces actions et appelle à TOUS À SE MOBILISER.

Pour que nous puissions continuer nos enquêtes, nos analyses, la rédaction et l'impression de ce journal, venez nombreux, nous rejoindre dans ce projet.

Bulletin d'adhésion à demander par mail : tourhorizon.montlhery@gmail.com

DES ARBRES ÉTÊTÉS FACE À L'ENTÊTEMENT DE LA MAIRIE

« Profiter de l'Allée du Tour de France, des **arbres risquent d'être abattus** pour le passage des élèves et des bus scolaires ».

Plutôt que d'admettre que la nouvelle école (niveau maternelle uniquement) a été construite bien trop tôt et dans une zone absolument pas adaptée, la majorité s'entête. Deux voire trois classes seront fermées dans les écoles maternelles Mirablon et Kessel pour les transposer dans cette nouvelle école. Cela n'allègera en rien les classes existantes puisque le nombre d'élèves par classe ne diminuera pas ; le protocole sanitaire oblige un nombre restreint d'enfants par récréation et la gestion de dépose-minute aux abords de la nouvelle école n'est pas encore sécurisée.

Le **coût de cette construction** budgétisé à 2,5M€ initialement, avoisine maintenant les **4,3M€**.

LE MAIRE RAPPELÉ À L'ORDRE PAR LE PRÉFET

Le règlement intérieur d'un conseil municipal fixe les règles internes de fonctionnement.

Souhaitant à nouveau bâillonner l'opposition, le Maire a fait voter par son équipe un texte complètement revisité, empêchant l'équipe My Horizon de poser des questions, de débattre et en limitant même son accès aux dossiers qui sont mis au débat.

Faut-il rappeler au Maire que le conseil est le lieu d'expression de la démocratie ? Encore faut-il que la majorité en place accepte la contradiction et respecte tous les élus.

Les remarques faites en conseil du 17 décembre 2020, et le rappel des textes en vigueur n'ont pas été entendus. Le 2ème Adjoint de dire en conseil : « c'est comme ça, c'est permis ».

Heureusement le Préfet, sait écouter et faire respecter la loi.

Utilisant son pouvoir de contrôle de la légalité, il a demandé au Maire de modifier son texte illégal, a minima en ce qui concerne son article 6 et le droit de l'opposition poser des questions dans un délai moins contraignant.

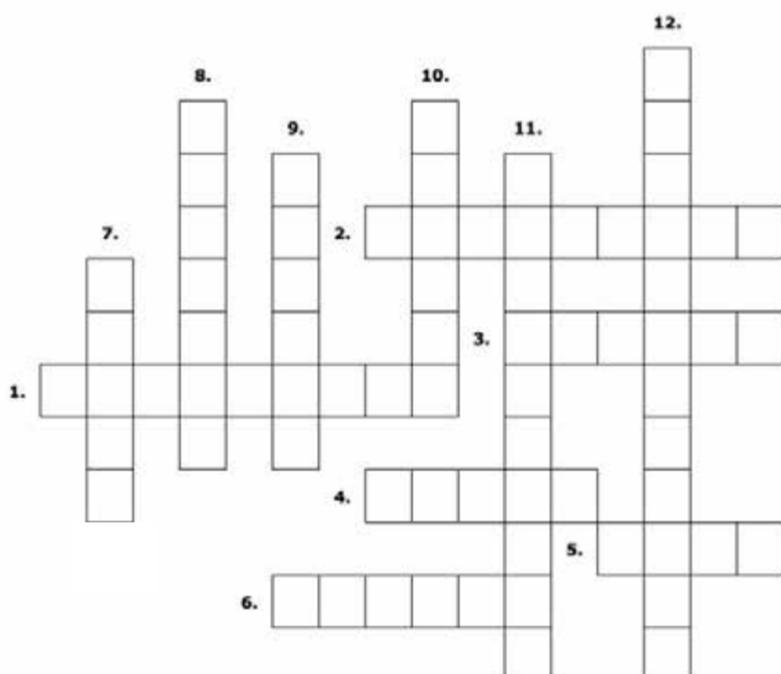
Tout n'est pas réglé pour autant. La procédure en cours devant le Tribunal Administratif reste pendante puisque le Maire a refusé la demande de médiation faite par l'opposition.



POST-IT

- Rétrocession à la ville de la rue de la Halle. Les travaux de marquage au sol des parkings n'ont pas été anticipés par la majorité en place et sont malheureusement à la charge de la commune. **Pourquoi les frais n'ont-ils pas été assumés par le promoteur ?**
- Les montlhériens apprécieront que l'accès au parking de la mairie soit **refait à neuf** avant les axes piétonniers des habitants.
- Rue Olivier de Clisson, l'Adjoint à l'Urbanisme Jacques GAUCHET, s'est engagé fermement que cet accès resterait « **voie d'insertion** » et non utilisé pour des emplacements de parking, une fois la rétrocession à la ville faite. Nous verrons s'il tient parole.
- Malgré les nombreux effets d'annonce : la construction du nouveau gymnase et l'agrandissement de la cour d'école J. KESSEL ne sont **pas planifiés sur 2021**.
- M. le Maire a critiqué le recours mené par My Horizon mais engage la même procédure après **sa défaite à l'élection** du président du syndicat mixte de la RN20. Attendons les explications de son Adjoint à la Communication dans le prochain Montlhéry Infos.

MOTS CROISÉS



1. Notre ville
2. Circuit de voiture
3. Sainte Trinité
4. Desgouillons
5. Monument au centre de l'Essonne
6. Tourangelle
7. Les enfants y étudient
8. Prison
9. Parc de la mairie
10. Porte bien connue
11. Porche célèbre
12. Plus de 70 à Montlhéry

RÉPONSES AU JEU DES 5 DIFFÉRENCES



Journal Tour d'Horizon numéro 3

Date de parution : MAI 2021

GRATUIT

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Directeur de la publication :

Jérôme BERTIN

Réalisation graphique :

Romuald RICHARD

Responsable de la rédaction :

Romuald RICHARD

Photographe :

Jean-Claude ROCA

Imprimeur :

par nos soins sur du papier PEFC

N° ISSN :

n°ISSN 2743-4427